

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

Présences : 21 personnes (détail selon liste de présence)

Excuses : 16 personnes (détail selon liste de présence)

Fanny Gogniat ouvre l'assemblée à 14h35

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fanny Gogniat ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Mme Cornélia Seipelt, membre du comité de l'OrTra Intendance Suisse.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>Elle relève les absences de :</p> <p>Monsieur Olivier Girardin, Fondation Rurale Interjurassienne Madame Barbara Kaufmann, OrTra Intendance Suisse Monsieur Pierre-André Odiet, Fondation Rurale Interjurassienne Monsieur Jean-Luc Portmann, SFO Monsieur Yves Rondez, GastroJura Madame Sylvia Sahli, Union des paysannes du Jura bernois</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. L'ordre du jour est modifié de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Une erreur dans le chiffrage des points de l'OJ envoyé est corrigée. o Au point 7, les cotisations seront traitées avant la présentation du nouveau budget. 			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
2. Désignation des scrutateurs-trices	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 6 votes. ➤ Madame Sophie Chételat et Monsieur Laurent Joliat sont désignées comme scrutateurs. 			
3. PV de l'AG du 25 mai 2011	<p>Le PV de l'AG du 25 mai 2012 a été mis à disposition des personnes intéressées via le site internet de la FRI. Quelques exemplaires imprimés sont également mis à disposition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PV de l'AG du 25 mai 2012 est adopté à l'unanimité. 			
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie de votre présence pour cette 6^{ème} AG.</p> <p>Pendant cette année, le comité s'est rencontré 7 fois. L'association a été représentée à des séances de réseau ainsi qu'à l'AG de l'ORTRA Intendance Suisse. En effet, il est très important de faire le lien avec les projets ou discussions qui sont partagés entre le niveau national et régional.</p> <p>Durant cette année, j'ai pu constater que concilier la vie professionnelle et faire vivre et avancer notre Ortra, et bien, ce n'est pas toujours chose facile ...Je m'explique, la difficulté est résumée en un mot LE TEMPS...</p> <p>En effet, du côté professionnel, la place de l'intendance, comme d'autres secteurs dans nos entreprises est fortement remise en question, de par les décisions politiques et financières. Je remarque que les exigences ne cessent d'augmenter, évidemment, et que le temps que nous avons pour réaliser ces exigences ne cesse de diminuer...D'ailleurs un proverbe africain dit qu'en Europe on a des montres mais on n'a jamais le temps...Trêve de plaisanterie...</p>			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>En parallèle, durant cette année, les membres du comité de notre Ortra se sont beaucoup investis et toujours dans un cadre de bénévolat ! Je profite de les remercier au passage pour cet investissement. Pour ma part, j'évoquais tout à l'heure que ce n'est pas toujours chose facile...Effectivement, nous avons travaillé avec une bonne dynamique au sein du comité, par contre, j'ai constaté qu'il est difficile de créer des liens avec le monde du travail afin d'identifier les attentes et les besoins que vous avez face à l'Ortra. Quelles sont les raisons ? Je ne le sais pas vraiment... Le manque de temps peut-être ? Sûrement...</p> <p>Eh bien, pour moi, durant cette année c'est là que j'ai eu des difficultés, c'est de consacrer de mon temps libre afin de faire vivre notre beau métier au travers l'Ortra, entre autre, et j'ai l'impression que vous tous aimeriez aussi pouvoir en faire autant car vous aimez votre profession mais il nous manque toujours du temps...Je vous comprends...</p> <p>Et bien, Mesdames et Messieurs, comme cette après-midi nous avons décidé de tous prendre le temps de venir à cette assemblée, j'en profite pour faire quelque chose que nous ne faisons pas assez souvent c'est vous dire merci...</p> <p>Je voudrais vous remercier pour tout le travail que vous effectuez tout au long de l'année afin de satisfaire et de rendre heureux nos résidents ou clients (pour le milieu hôtelier) à travers un bouquet de fleurs, du linge bien propre, bien rangé et surtout bien marqué, un repas équilibré et savoureux, une chambre bien propre, des essuie-mains en profusion, un sourire voir plus selon les jours..., des temps de confiance et d'écoute, et j'en passe... Et oui ! C'est ça notre travail même si on n'a pas toujours le temps, et bien on remarque que dans ce temps il se passe toujours beaucoup de choses...Soyez-en satisfaits et profitez de tous ces bons moments que vous pouvez faire vivre à nos résidents ou clients...</p> <p>Je vous remercie aussi pour votre dévouement et votre implication dans ce monde du travail en tant que formateur afin d'assurer une relève et cela prend vraiment du temps ! Finalement, j'ai pris tout ce temps pour vous dire que tous ces remerciements ne sont malheureusement pas gratuits...Hélas...Mais rassurez-vous le montant de la facture n'est pas difficile à solder...La dette est que si vous avez des attentes ou des désirs spécifiques vis-à-vis de l'Ortra n'hésitez pas à prendre le temps de nous le faire savoir par mail ou</p>			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>oralement le comité vous en sera très reconnaissant afin que vous puissiez apprécier concrètement par exemple des cours de formation continue.</p> <p>J'en aurais terminé car je vais vous épargner d'épiloguer sur un autre temps, c'est celui qui représente surtout la pluie actuellement...</p> <p>Je vous remercie de votre écoute et de votre attention !</p> <p>La présidente : Fanny Gogniat</p>			
5. Comptes 2012	<p>Les comptes de l'année 2012 présentent un total des charges de CHF 1'941.95 pour un total des produits de CHF 2'966.40. Il en résulte un bénéfice de CHF 1'024.45.</p>			
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Maryline Chenal et Fabienne Klötzli (suppléante) Madame Maryline Chenal prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2012 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2012 et donne décharge au comité.</p>			
7. Cotisations 2013 et Budget 2013	<p>Suite à la proposition faite en 2012 lors de la dernière Assemblée Générale, le comité propose de ratifier l'augmentation de cotisations prévues. Sans moyens financier, il est en effet impossible de développer des activités de manière efficace et durable.</p> <p>Pour rappel il a été suggéré d'augmenter les cotisations des membres collectifs à FRS 200.00 (augmentation de FRS 50.00) et de laisser celle des membres individuels à FRS 80.00</p>			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>La proposition est soumise au vote:</p> <p style="padding-left: 40px;">Membre individuel : CHF 80.00 Membre collectif : CHF 200.00</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Le budget 2013 est ensuite projeté.</p> <p>On y constate que FRS 800.- sont toujours prévus pour la création d'une plaquette. Cette dernière est projetée depuis un certain temps déjà mais n'a pas encore pu être concrétisée.</p> <p>Dans le budget présenté, il n'a pas été tenu comptes des nouveaux membres qui pourraient être intégrés aujourd'hui.</p> <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2013 tel que présenté.</p>			
8. Admissions et démissions	<p>En 2012, aucune démission n'est à déplorer. D'autre part, le comité est très heureux de compter sur les demandes d'admission de plusieurs personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Foyer les Planchettes à Porrentruy, représenté par Mesdames Michèle Merçay et Fabienne Klötzli o Monsieur Christophe Meury, Hôtel de la Couronne à St-Ursanne o Madame Rebecca Delétoile, membre individuelle o Madame Leslie Pascalis, membre individuelle o Madame Sophie Chételat, membre individuelle o Madame Elisa Eggenschwiler, membre individuelle 			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Fanny Gogniat remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>➤ Les admissions sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.</p>			
9. Elections statutaires	<p>Election du comité :</p> <p>Léonie Theubet en poste depuis 2007 et Jessica Mercier, en poste depuis 2008 devraient être remplacées au comité.</p> <p>Le comité demande s'il y a des propositions de la part de l'assemblée.</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sophie Chételat, de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtételle ○ Elisa Eggenschwiler, Le Genévrier à Courgenay <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'entrée de ces membres au comité.</p> <p>Le comité pour 2013 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fanny Gogniat, présidente ○ Martial Magnin, secrétaire et caissier ○ Adeline Bonnot, membre ○ Sophie Chételat, membre ○ Elisa Eggenschwiler, membre 			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Mesdames Rebecca Delétoile et Fabienne Pétracca o Suppléante Madame Fabienne Klötzli <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
10. Programme d'activités 2013	<ul style="list-style-type: none"> o Comités o Participation AG OrTra Suisse le 2 mai 2013 o AG du 17.05.2013 o Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Courtemelon o Participation au Groupe de Travail Valorisation des métiers de la santé o Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse o Cours de formation continue o Salon de la Formation Professionnelle à Moutier en mars 2014 o Journée de visite en Romandie ouvert aux membres o Newsletter 			
11. Informations de l'OrTra de l'intendance suisse	<p>Mme Cornélia Seipelt prend la parole et adresse les salutations à l'assemblée de la part de l'OrTra de l'intendance suisse et remercie le comité pour l'avoir conviée à l'AG.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Elle nous informe que l'organisation de l'Ortra Suisse est en pleine évolution, afin de la rendre plus professionnelle et plus efficace. Dans la nouvelle organisation, les 			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	tâches opérationnelles seront séparées des tâches stratégiques afin d'alléger les heures de travail du comité. Il semble d'ailleurs que ce problème se retrouve souvent aussi au niveau des organisations cantonales. Madame Cornélia Seipelt remercie notre Ortra pour sa participation active aux séances de l'Ortra-CH et pour l'engagement de tous dans la valorisation de la profession.			
12. Divers	<ul style="list-style-type: none"> o Martial Magnin encourage tout le monde dans le recrutement des nouveaux membres afin de développer l'association, il met à disposition des feuilles d'inscriptions et un petit livret documentaire. o Une demande concernant la validation des acquis est formulée. Laurent Joliat précise ce qu'il en sait à ce jour mais on constate qu'actuellement il n'y a pas vraiment de structure mise en place et que quelque chose reste à faire à ce niveau. o Fanny Gogniat demande à tous de bien vouloir solliciter le comité sur les sujets ou désirs des membres en matière de cours de formations continues o A 15h10, Monsieur Hanspeter Gysel de la maison HEPRO nous présente le thème de la récupération de l'énergie en buanderie. Une brochure nous est remise qui explique les différentes manières de réalisation d'économie, surtout au niveau de la consommation d'eau, mais aussi de la récupération de chaleur afin de préchauffer l'eau. Une petite attention régionale lui est remise en fin de conférence (Damassine) o A 16h05, Madame Christelle Comment du COSP, nous présente les manières de faire un choix lors de l'engagement d'un GEI ou d'un EEI lors d'un début de formation. 			

Procès-verbal - 6^{ème} Assemblée générale ordinaire – 17 mai 2013 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>Elle relève que le niveau scolaire peut être un argument intéressant, mais surtout le fait de suivre un stage dans l'entreprise montre souvent le niveau du candidat. On attend du EEI une bonne dextérité, mais souvent il s'agit d'une personne en difficulté scolaire, et surtout atteinte d'un très gros manque de confiance en soi. Certains employeurs demandent au candidat un "multicheck", démarche payante par le futur apprenti. Mais est-ce une manière correcte de fonctionner ? Elle ajoute que malheureusement les débouchés sont aujourd'hui encore faibles dans nos régions. Un petit débat est soulevé lorsqu'on demande qu'elle est la place du EEI dans les institutions par rapport à l'ASA. Il semble que le premier travaillera surtout dans l'intendance et pas dans les soins, ce qui sera le contraire pour l'ASA. Il y a quand même une concurrence entre les deux formations. Une petite attention régionale est également remise à Madame Comment pour sa prestation.</p> <ul style="list-style-type: none"> o L'assemblée est levée par la Présidente et un instant de convivialité est organisé, sur forme d'un apéritif, afin de permettre encore quelques échanges informels. 			

Le secrétaire : Martial Magnin

Fanny Gogniat clôt l'assemblée à 16h30